

## La prise de fonction en Segpa ou Erea

### Objectif général

- Apporter les éléments de connaissance du contexte d'exercice et s'approprier des compétences professionnelles afin de prendre ses fonctions.

### Objectifs spécifiques

- S'approprier les éléments du contexte institutionnel et réglementaire du collège et des Egpa.
- Travailler au sein de l'équipe de direction du collège.
- S'approprier les compétences permettant d'exercer sa fonction au sein d'une équipe pluricatégorielle dans des domaines définis : réunions, vie scolaire, orientation, relation avec les familles, relations avec les partenaires, pilotage.

### Contenus et démarches

- Exposés suivis d'échanges.
- Travaux de groupe.
- Analyses de situations.

### Références bibliographiques

- Miramon (J.-M.), *Manager le changement*, Editions de l'ENSP, Rennes, 2009.
- Dossier spécial Segpa sous la direction de Goigoux (R.) et Beauvais (D.), *NRAS* n° 52, janvier 2011.
- Loubat (J.-R.), *Penser le management en action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 2006.
- Jaeger (M.), *Diriger un établissement ou un service en action sociale ou médico-sociale*, Dunod, Paris, 2005.
- Ouvrage collectif sous la direction de Lesain-Delabarre (J.-M.), *Diriger : enjeux et démarches*, Editions de l'INSHEA, Suresnes, 2005.

### Coordonnateurs

José Seknadjé-Askénazi et Daniel Beauvais

**Nombre de participants : 25**

**Durée : 4 jours**

**Lieu : INS HEA**

**Tarif 1 : 400 €**

**Tarif 2 : 800 €**

### Public concerné

- Enseignants faisant fonction de directeur de Segpa ou d'Erea.

### Dates

8 et 9 octobre 2014

18 et 19 mars 2015

Cette formation est menée en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris

Tarif 1 : Personnels de l'EN rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales ou autres candidats individuels.